



Projet de fonctionnement

Nom du Ram : **Relais Assistants Maternels des Hautes Vosges**

Gestionnaire : **Communauté de Communes des Hautes Vosges**

Période contractuelle : **2020 - 2024**

Relais Assistants Maternels

des Hautes Vosges

Gestionnaire :
Communauté de Communes des Hautes Vosges

Période contractuelle
du 2020 au 2024

SOMMAIRE

Préambule	4
Caractéristiques administratives du Ram.....	5
1. Le diagnostic.....	7
1.1. Le diagnostic relatif au territoire	7
1.2. Le diagnostic relatif aux missions.....	10
2. La formalisation du projet	16
2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)...	16
2.2 Le projet relatif aux missions du Ram	18
2.2 Le partenariat	22
3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet	24
3.1 Le fonctionnement.....	24
3.2 Les moyens alloués.....	28
3.3 Les outils	34

Préambule

Le projet de fonctionnement est le fil conducteur de l'action du RAM sur la période contractuelle.

Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans ce projet.

Le projet doit être validé par le conseil d'administration de la Caf pour bénéficier de la prestation de service RAM.

Pour compléter cette trame de projet, se référer à la « Méthodologie pour l'élaboration du projet de fonctionnement ».

Créée par arrêté préfectoral le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes des Hautes Vosges, est issue de la fusion des Communautés de Communes de Terre de Granite, de la Haute Moselotte et de Gérardmer-Monts et Vallées

Dans le cadre de sa compétence « service à la population », la communauté de Communes des Hautes Vosges s'engage dans la continuité d'un service RAM itinérant par secteur.

Ce service communautaire s'adresse tout particulièrement aux parents et aux professionnels de la petite enfance, dans le but d'informer efficacement les parents sur les différents modes d'accueil et de mettre en relation la demande des parents et l'offre d'accueil des assistants maternels. Aussi, il s'agira à travers ce service d'informer les parents et les professionnels de l'accueil individuel sur la situation employeur/salarié et les dispositions contractuelles qui en résultent, ainsi que de présenter les conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel.

De plus, le RAM constitue un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles afin de contribuer à la professionnalisation des assistants maternels par la mise en place et dans le cadre d'ateliers d'éveil pour les enfants, de temps collectifs et thématiques à destination des professionnels de l'accueil individuel et des parents.

Le projet de fonctionnement détaillé ci-après présente l'action du RAM prévue pour son fonctionnement à partir du 1^{er} janvier 2020. La Communauté de Communes s'engage à réaliser les objectifs définis et à mettre à disposition les moyens nécessaires à la mise en place et au fonctionnement efficace de ce service communautaire.

Caractéristiques administratives du Ram

Nom du Ram : RAM de la communauté de communes des Hautes Vosges

Coordonnées du Ram

Adresse administrative (siège du Ram) :

Siège social de la collectivité :
Communauté de Communes des Hautes Vosges
Faubourg de Ramberchamp
BP 60 091
88403 GERARDMER CEDEX

Répartition en secteur pour un meilleur fonctionnement du service :

Ram secteur Gérardmer

] : 06-37-97-15-78

Adresse mail : ram-secteurgerardmer@cchautsvosges.fr

Ram secteur le Syndicat

] : 07-62-85-66-25

Adresse mail : ram-secteurlesyndicat@cchautsvosges.fr

Ram secteur Cornimont

] : 06-42-34-45-99

Adresse mail : ram-secteurcornimont@cchautsvosges.fr

Nom du ou des animateur(s) : Aurélie Wallois, Laetitia PIERRAT, Natacha GERARDIN

Coordonnées du gestionnaire :

Nature juridique : EPCI Communauté de Communes des Hautes Vosges

Nom et qualité du référent (responsable hiérarchique du(des) animateur(s)):

Élu référent : Élisabeth KLIPFEL, Vice-Présidente déléguée aux Services à la population

Technicien référent Mélissa GERARD

Adresse Postale :

BP 60091
88403 GERARDMER Cedex

Date d'ouverture du Ram : janvier 2017

Existence d'un Contrat enfance jeunesse (CEJ) intégrant le RAM (oui/non) :

oui

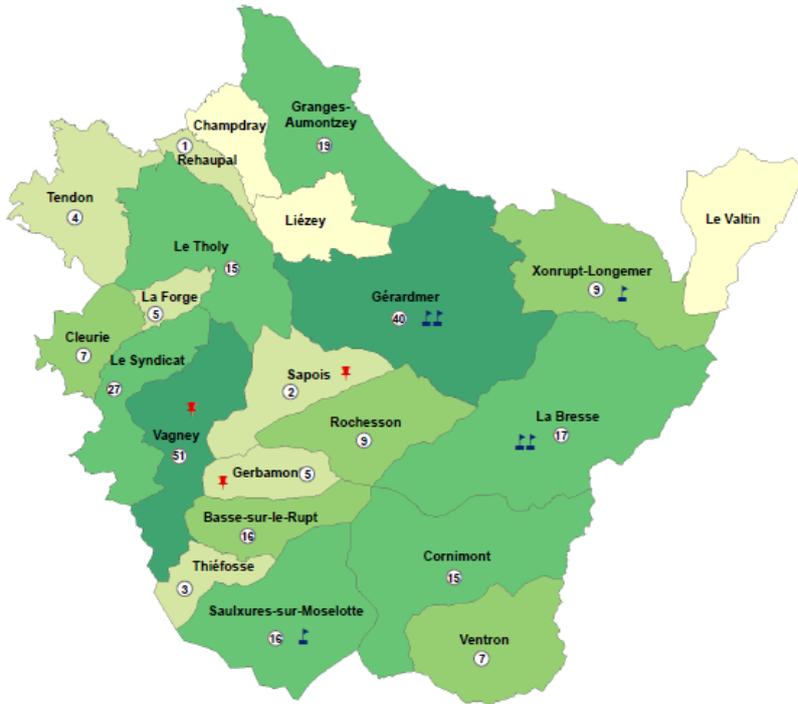
Si oui, période contractuelle : 2018-2022

Collectivité(s) signataire(s) : Communauté de Communes des Hautes Vosges

Nombre d'Etp poste(s) animateur(s) Ram : 2.3 ETP

Champ territorial du Ram :

Nombre de communes concernées : 22 communes : 36 861 habitants



PRR

Offre d'accueil sur la CCHV		Nombre d'assistantes maternelles	
	Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant		0
	Maison des assistantes maternelles		1 - 5
			6 - 11
			12 - 27
			28 - 51

Noms des COMMUNES de la Communauté de Communes des Hautes Vosges (recensement 2018)			
Basse sur le Rupt	876 hab.	Le Valtin	86 hab
Champdray	171 hab.	Liézey	275 hab
Cleurie	660 hab.	Réhaupal	201 hab
Cornimont	3331 hab.	Rochesson	704 hab
Gérardmer	8276 hab.	Sapois	648 hab
Gerbamont	368 hab.	Saulxures sur Moselotte	2720 hab
Granges-Aumontzey	2738 hab	Tendon	514 hab
La Bresse	4282 hab	Thiéfosse	612 hab
La Forge	543 hab	Vagney	3929 hab
Le Syndicat	1930 hab	Ventron	857 hab
Le Tholy	1586 hab	Xonrupt-longemer	1554 hab

• 1 Le diagnostic

Le recueil et l'analyse des données relatives au territoire permettent l'élaboration d'un projet de fonctionnement cohérent, en lien avec la politique locale d'accueil de la petite enfance et les missions inscrites dans la lettre circulaire Cnaf.

1.1. Le diagnostic relatif au territoire (réalisé en 2017, mis à jour en 2019)

• Le contexte : le Ram dans la politique petite enfance du territoire

L'offre d'accueil collectif se caractérise sur le territoire par la présence de six Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) pour une capacité d'accueil totale de 123 places et 274 assistants maternels, dont 235 professionnels qui ont été actifs au moins un mois au cours de l'année 2015 (année de référence du diagnostic « petite enfance » réalisé).

Acteurs présents sur le territoire :

- Établissements d'accueil du jeune enfant :

* Crèche-multi-accueil de la Maison de la Famille (Gérardmer)

* Halte-Garderie (Gerardmer)

* Crèche-multi-accueil associative « La Maison des Petits » (Xonrupt-Longemer).

*multi accueil « Les P'tits Amis de OUI-OUI » (La Bresse),

* « La maison des enfants Anicé le Sotré » crèche / halte-garderie au pied des pistes de ski « La Bresse / Hohneck » (La Bresse).

* Multi accueil « Le Jardin des Lutins » (Saulxures sur Moselotte)

* Micro crèche « Hand'ouceur » (Le Syndicat)

- Trois maisons d'assistantes maternelles sont implantées sur un même secteur du nouveau territoire (La Forge, Vagney, Sapois).

- 35 % des assistants maternels sont âgés de plus de 50 ans. À moyen terme, une tension entre l'offre et la demande de garde pour les jeunes enfants risque d'apparaître. Malgré une disparité territoriale, il est à noter que le taux de couverture petite enfance du territoire est relativement élevé.

Histoire du RAM :

Le service RAM existait sur chaque ancienne Communauté de Communes avant la création de la Communauté de Communes des Hautes Vosges au 1^{er} janvier 2017 :

- Depuis 2010, sur l'ancien territoire de la Haute Moselotte (La Bresse, Cornimont, Saulxures sur Moselotte, Ventron, Thiéfosse). Une démographie en baisse sur ce secteur a entraîné une diminution du nombre d'assistantes maternelles (78 en avril 2010, 60 au 31 décembre 2016).

- Depuis 2012, sur l'ancien territoire de la Vallée de la Cleurie (Saint-Amé, La Forge, Le Syndicat, Cleurie). Depuis 2011, pour les Vallons du Bouchot et du Rupt (Vagney, Sapois, Gerbamont, Rochesson, Basse sur le Rupt). Ils ont fusionné en 2014 pour devenir le territoire de la Communauté de Communes de Terre de Granite.

- Depuis 2016, pour l'ancien territoire Gérardmer Monts et Vallées (Tendon, Le Tholy, Rehaupal, Granges Aumontzey, Liézey, Champdray, Gérardmer, Xonrupt-Longemer, le Valtin).

Ces services sont bien repérés par les familles et les professionnels de la petite enfance.

Les grandes lignes de la politique enfance et jeunesse sur le territoire, et son volet petite enfance :

Le RAM intercommunal est aujourd'hui le seul service géré par l'intercommunalité sur le volet « petite enfance ». La Communauté de Communes des Hautes Vosges a également entamé un travail depuis 2017, sur la Convention Territoriale Globale, et sur un diagnostic des services aux familles présents sur le territoire. Cette convention doit aboutir, fin décembre 2019, à un plan d'actions concrètes, afin de définir une politique petite enfance, enfance et jeunesse sur le territoire intercommunal, dans le but d'optimiser les services existants et d'offrir aux familles les services manquants.

Les modalités d'intégration et de participation du RAM dans les instances locales de coordination de la politique enfance et jeunesse :

Le RAM participe aux réunions du Contrat Enfance Jeunesse, et a également été sollicité pour participer à l'établissement de la Convention Territoriale Globale.

Par ailleurs le RAM participe à des manifestations locales concernant le domaine de la petite enfance, et monte régulièrement des partenariats avec des structures du territoire.

L'organisation territoriale de l'information des familles sur les modes d'accueil :

Les RAM ont une mission d'information aux familles sur les différents modes de garde.

Les communes et les associations informent les familles sur les différents modes de gardes ainsi que sur l'existence du service RAM.

Existence et modalités d'organisation d'une instance partenariale de suivi concernant le projet de fonctionnement du RAM :

Le fonctionnement du service RAM, au travers de son bilan annuel, est présenté chaque année, devant la commission Services à la population de la Communauté de Communes des Hautes Vosges, ainsi qu'en information devant le conseil communautaire.

Des réajustements sont proposés par les élus de la commission, notamment sur des disfonctionnements constatés par les animatrices, qui font remonter les informations.

Ce mode de fonctionnement permet aujourd'hui, d'adapter le service au plus près des demandes des usagers, notamment des parents et des assistants maternels.

- Lieu(x) d'implantation du Ram

Expliquer le choix des lieux d'implantation et d'intervention du Ram :

Les bureaux d'accueils sont localisés à Le Syndicat, Gérardmer et Cornimont afin de rester à proximité des usagers. Ces lieux sont bien identifiés par les familles et les assistants maternels.



Animations et permanences sur la CCHV	
⚡	Animation
■	Permanence
◇	Sur rendez-vous
■ (bleu)	Secteur Gérardmer
■ (rose)	Secteur Cornimont
■ (vert)	Secteur Le Syndicat

Le diagnostic relatif aux missions

Mission 1: les RAM ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Thème 1.1 : l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

Données	Constats	Analyse
<p>Nb enfants de – de 3 ans : 814 - pour lesquels le/les parents sont en activité : 486 - scolarisés : 54 Nb enfants de 3 à 6 ans : 852 - scolarisés : NS Nb d'enfants gardés par un assistant Maternel : 687 Nb de familles employant un assistant Maternel : 570 Nb d'enfants bénéficiaires du CMG emploi direct garde d'enfant à domicile : NS Nb enfants accueillis en EAJE : 292 123 places d'accueil pour 7 EAJE - La crèche-multi-accueil de la Maison de la Famille à Gérardmer : 19 places d'accueil - La Halte-Garderie de Jean-Macé à Gérardmer : 19 places d'accueil - La Crèche-multi-accueil associative « La Maison des Petits » à Xonrupt-Longemer :</p>		<p>Le Ram permet d'informer sur les modes d'accueil existants sur le territoire, en complémentarité avec les EAJE (sans opposer l'accueil individuel et l'accueil collectif) et de mettre en relation l'offre et la demande sur le territoire</p>

20 places d'accueil

-mini-crèche halte-garderie « Les P'tits Amis de OUI-OUI ». C'est une structure d'accueil collectif associative avec une capacité d'accueil allant jusqu'à 25 enfants âgés de 6 semaines à 6 ans.

-« la maison des enfants Anicé le Sotré » crèche / halte garderie au pied des pistes de ski « La Bresse / Hohneck », est une structure d'accueil collective associative ouverte depuis 2010, avec une capacité d'accueil allant jusqu'à 20 enfants âgés de 10 semaines à 6 ans et 16 enfants de 3 à 10 ans en ALSH + apprentissage du ski. Ouverte uniquement pendant la saison hivernale.

-le multi accueil « Le Jardin des Lutins » est une structure d'accueil collective communale ouverte depuis le 12 novembre 2007. Sa capacité d'accueil est de 22 enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans, accueillis de manière régulière ou occasionnelle.

La micro crèche Hand'ouceur est une structure dédiée à l'accueil de 10 enfants, en situation de handicap ou non, âgés de 10 semaines à 6 ans (prioritairement non scolarisés).

-242 assistantes maternelles exercent sur

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

<p>le territoire en 2018</p> <ul style="list-style-type: none">- 4MAM-bénéficiaires du Cmg structures NS-scolarisés-en attente de place (tous modes d'accueil confondus)		
---	--	--

Thème 1.2 : l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

Données	Constats	Analyse
<p>570 familles emploient un assistant maternel</p> <p>242 assistants maternels exercent sur le territoire</p>	<p>Suite au bilan 2018 des 3 secteur, l'on remarque que c'est le principal motifs de contacts des parents et des assistants maternels</p>	<p>Le RAM permet d'apporter un accompagnement aux assistants maternels et employeurs</p>

Thème 1.3 : l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Données	Constats
<p>Âge des ass mat :</p> <p>Moins de 30 ans : 9 De 30 à 39 ans : 34 De 40 à 49 ans : 51 De 50 à 59 ans : 75 Plus de 60 ans : 21</p> <p>Ancienneté dans la profession :</p> <p>Moins de 5 ans : 45 De 5 à moins de 10 ans : 40 De 10 à moins de 15 ans : 51 Plus de 15 ans : 54</p>	<p>22.50% des AM ont - de 40 ans. 27.00% des AM ont entre 40 et 50 ans. 50.50% des AM ont + de 50 ans.</p>

Mission 2 : les Ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Cette mission se décline en deux thèmes décrits ci-dessous :

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Le RAM est un acteur important sur la promotion des différentes formes de professionnalisation des assistants maternels. Il à la fois considéré comme ressources en matière d'information mais aussi d'aide au montage administratif.

Des formations continues (GRETA) seront proposées, notamment une sur les gestes de premiers secours (souhaits de plusieurs AM)

Outre la formation professionnelle, le RAM est organisateur / coordinateur de journées de conférences sur le territoire.

Il est tout de même à noter que des conférences sur des thèmes se rapportant au développement du jeune enfant sont déjà proposées par les services jeunesse de certaines communes, parfois en collaboration avec le RAM.

L'animatrice a fait le choix de mettre davantage en place des soirées d'informations relatives au métier d'assistant maternel et à l'emploi d'une AM, plutôt que des soirées d'échanges sur des thèmes éducatifs qui sont déjà proposés sur le secteur par des partenaires.

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Données	Constats	Analyse
<p>Secteur Gerardmer : 4 matinées d'éveil par semaine</p> <p>Secteur Le Syndicats 2 matinées d'éveil par semaine</p> <p>Secteur Cornimont 3 matinées d'éveil par semaine</p>	<p>Chaque usager a la possibilité de participer à une animation à moins de 10kms de son lieu de résidence.</p> <p>Trois matinées d'éveil sont proposées chaque semaine hors vacances scolaires. Les cinq communes du secteur sont concernées. Les lieux et horaires sont désormais bien identifiés par les assistants maternels grâce à leur régularité.</p>	<p>Il paraît opportun que les animations se déroulent au plus proche de la population.</p> <p>Les animations sont un temps d'échanges important pour les assistantes maternelles et pour les enfants.</p> <p>Ce sont des matinées attendues par les assistants maternels, les enfants et les parents.</p>

1. La formalisation du projet

Pour chaque partie du diagnostic (territoire et missions), sélectionner les constats principaux à partir desquels les objectifs du Ram seront formalisés (maintien de l'existant et marges de progression).

Ces tableaux serviront également de référence pour l'évaluation du projet.

Il paraît important de rappeler que même si la Communauté de Communes des Hautes Vosges a été créée le 1er janvier 2017, le service RAM existait avant sur les « anciennes » Communautés de Communes (Terre de Granite, de la Hautes Moselotte et de Gérardmer Monts et Vallées)

Le service est bien identifié sur le territoire. Cependant, l'agrandissement du territoire et les temps de travail différents des animatrices à poussé le Relais Assistants Maternels à se réorganiser. Des objectifs communs ont été développés (réunions communes, sorties communes, animations communes), tout en restant dans la proximité avec les usagers du service.

2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)

Constats principaux :

Territoire étendu et secteur montagneux

Il existait un Ram sur chaque secteur qui était bien identifié par la population.

Différents modes d'accueil individuel et collectif

=...Le Ram

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<i>Connaître et informer sur les modalités d'accueil à l'échelle du territoire</i>	Recenser l'offre et la demande	<i>Liste des AM Permanences physiques et téléphoniques</i>			

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Offrir un service de qualité et de proximité	Découpage par secteur : Le Syndicat, Cornimont, Gérardmer Actions au plus proche de la population	Bureaux dans chaque secteur Animations et accueil physique décentralisés			
---	--	---	--	--	--

PROJET

2.2 Le projet relatif aux missions du Ram

Mission 1: les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Thème 1.1: l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

Constats principaux =... Plusieurs modes d'accueil : individuel et collectif
Parents à la recherche d'un mode de garde en fonction de leurs besoins

.....

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
l'information des familles sur les différents modes d'accueil	Service de proximité Un bureau sur chaque secteur Itinérance du service	<u>Moyen</u> :La mise en place de permanences téléphoniques et d'un accueil sur rendez-vous permettra de répondre aux demandes des parents ainsi que des futurs parents <u>Outil</u> :liste des assistants maternels			
la mise en relation de l'offre et de la demande	Favoriser l'inscription des professionnels sur le site mon enfant.fr -favoriser la mise de renseignement de leur disponibilité sur ce site	<u>Moyen</u> : rappeler les étapes d'habilitation et les accompagner dans cette démarche <u>Outil</u> : information,plaque, réunion			

Thème 1.2 l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

Constats principaux =... Complexité du statut de particulier employeur
 Droits du travail en perpétuel mouvement : montants minimums de rémunération revalorisés chaque année
 Droits au CMG revalorisé chaque année

.....

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Accompagner les parents et les professionnels sur leur situation	- <i>informer parents et assistants maternels de leurs droits et devoirs respectifs</i> - <i>accompagner techniquement les usagers du RAM dans leurs démarches</i>	<u>Moyens</u> : permanences physiques et téléphoniques, rendez-vous, communication <u>Outils</u> : - documentation : convention collective du statut d'assistants maternels, protection sociale, prestations légales, fiscalité - mise à disposition de modèles de contrats de travail ...			

Thème 1.3 l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Constats principaux

=..... Des départs à la retraite à prévoir sur les prochaines années

.....

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Maintenir un nombre suffisant de professionnels sur le territoire	Informer sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers de la petite enfance - orienter les candidats à l'agrément	Moyens : communiquer sur le métier d'assistant maternel Outils : rencontres d'information, réunion préagrément avec la PMI, permanences, plaquettes de communication	Remplacer à minima, les départs à la retraite, afin que le nombre de professionnels sur le territoire soit suffisant	A partir de 2020	Nombre d'AM sur chaque secteur

Mission 2 : Le Ram comme cadre de rencontres et d'échange des pratiques professionnelles

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles	Réunions d'informations Conférence débat sur des thèmes de la petite enfance Temps d'échanges de pratiques Mise en place de formation	Invitation réunion en soirée Sollicitation d'intervenant en lien avec les besoins	Améliorer les conditions et la qualité de l'accueil individuel		

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Favoriser la socialisation et l'éveil des enfants	Matinées d'éveil créer des partenariats avec les structures existantes sur le territoire : médiathèque, école de musique... Fête rythmant l'année (carnaval, St Nicolas...)	matériel pédagogique			

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Rompre l'isolement du métier prendre du recul sur la profession	favoriser les échanges entre les professionnels pour s'exprimer et tisser des liens	activités collectives - séances d'animation			
se positionner en tant que professionnel de la petite enfance	Participation à la rédaction du Tam-Tam ?				
Faire découvrir aux parents l'univers dans lequel leur enfant évolue					

2.2 Le partenariat

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)
crèche	<p>Secteur Gérardmer : 1 rencontre par mois avec la crèche de Xonrupt et la halte-garderie de Gérardmer. Temps festifs avec les 3 EAJE : fête de la petite enfance, semaine du goût, fête de Noël, ...</p> <p>Secteur Cornimont : Multi accueil « les amis de Oui-Oui », rencontre à la ludothèque de la Bresse une fois tous les 2 mois Multi accueil « le jardin des lutins », projet en commun et ponctuellement</p> <p>Secteur Le Syndicat : le partenariat reste à développer avec la crèche récemment installée sur le territoire</p>
Bibliothèque/Médiathèque	<p>Secteur Gérardmer : une séance par mois à la médiathèque de Gérardmer. Abonnement gratuit livres/cds à la médiathèque de Gérardmer et prêt de matériel par la médiathèque départementale sous convention (kamishibaï, raconte-tapis, ...)</p> <p>Secteur Le Syndicat : 4 animations spécifiques durant l'année La médiathèque intercommunale à Vagney met également à disposition des AM, un fond spécialisé en rapport avec leur métier. Elles peuvent également emprunter un nombre plus important de livres pour enfants, par rapport à un abonnement public.</p> <p>Secteur Cornimont</p>

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

	Une séance entre chaque vacance scolaire.
ludothèque	<p>Secteur Gérardmer : une séance tous les 15 jours dans les locaux de la ludothèque Abonnement gratuit prêt de jouets, participation commune à la fête du jeu.</p> <p>Secteur Cornimont : Une séance entre chaque vacance scolaire.</p> <p>Secteur Le Syndicat : pas de ludothèque sur ce secteur.</p>
Maison de retraite	<p>Secteur Gérardmer : partenariat avec la maison de retraite de Gérardmer, autour d'animations spécifiques, afin de mettre en place des relations intergénérationnelles.</p> <p>Secteur Le Syndicat : partenariat avec la maison de retraite de Vagney, autour d'animations spécifiques.</p> <p>Secteur Cornimont : 3 fois par an sur des thèmes (la chandeleur, fête du goût, la fête de la musique...)</p>
CAF	Partenariat financier et technique, participation aux réunions de réseau (4 réunions /an/animatrice).
PMI	Mise à disposition des listes des Assistants maternels, participation aux réunions de pré agrément, participation aux formations d'assistant maternel.

- 2 Le fonctionnement et les moyens au service du projet

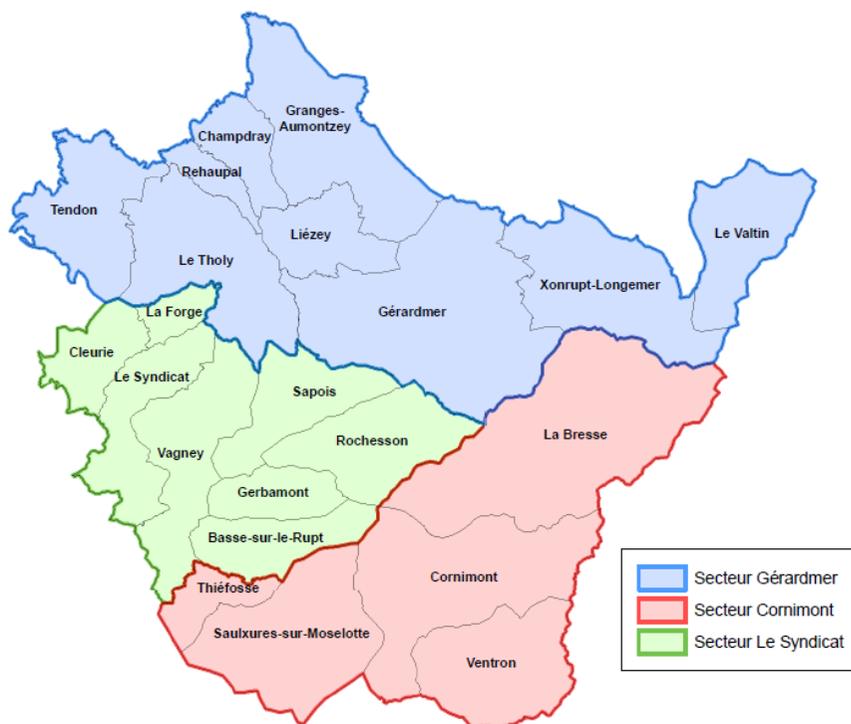
3.1 Le fonctionnement

Périodes de fonctionnement du Ram :

Périodes de fermeture annuelle : Noël

Particularité d'ouverture (horaires élargis) : Réunions en soirée et samedi. Le service fonctionne désormais toute l'année, sauf durant les 15 jours de congés scolaires à Noël. Durant le reste de l'année, les animatrices se relaient afin d'assurer au minimum des permanences téléphoniques, afin de répondre aux différentes questions.

Organisation de l'accueil physique du Ram en fonction du public :



Secteur Gérardmer :

Accueil sur Rdv : Lundi (après-midi) à Granges-Aumontzey – Mercredi (journée) à Gérardmer – Vendredi (après-midi) Le Tholy

Animations:

- Périodes scolaires (4 matins) : Lundi à Granges-Aumontzey – Mardi à la ludothèque (Gérardmer) et Xonrupt en alternance – Jeudi à Gérardmer en alternance (motricité/médiathèque/salle d'animation) – Vendredi à Tendon une fois par mois et Le tholy
- Vacances scolaires (2 matins) : Jeudi à Gérardmer – Vendredi à Le Tholy

Secteur Cornimont :

Accueil sur Rdv : Lundi (matin)– mardi (après midi) à– jeudi (après midi) sur les 5 communes

Animations:

- Périodes scolaires (3matins) :- Mardi à Ventron ou Cornimont en alternance – Jeudi à Saulxures et Thiéfosse en alternance – Vendredi à La Bresse
Certaines séances se déroulent dans les bibliothèque, ludothèque, maison de retraite, maison familiale, salle de baby gym...
- Vacances scolaires: ponctuellement

Secteur Le Syndicat :

Accueil sur Rdv : Mardi, jeudi et vendredi après-midi

Animations: Périodes scolaires (2 matins): mardi à Gerbamont 1 semaine sur 2 - vendredi à Vagney toutes les semaines.

Des animations exceptionnelles sont également proposées par les animatrices, comme par exemple à la médiathèque intercommunale à Vagney, à la salle de psychomotricité à Saulxures/Moselotte.

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du Ram sur la durée du projet

Répartition des différentes activités professionnelles sur la semaine

Les trois animatrices auront un temps commun une fois par mois (soit le mardi après-midi, soit le jeudi après-midi).

Afin que le service RAM reste un service de proximité chaque animatrice restera sur un secteur, et adaptera sa façon de fonctionner en fonction de la demande de ce secteur. Toutefois les familles et les professionnels auront accès au service RAM sur la commune de son choix.

Par ailleurs, le choix est également fait de mutualiser les conférences, les formations, les fêtes de fin d'année scolaire, et les fêtes de Noël afin de faire en sorte que les usagers du service y participent au maximum. Ces temps spécifiques sont organisés à chaque fois sur un lieu différent du territoire, pour ne pénaliser aucun usager.

Secteur de Cornimont (Natacha)			
Jour	Animation	Accueil téléphonique et physique	Administratif
Lundi		8h-11h30	13h30-17h
Mardi	8h-12h	13h30-17h	12h30-13h30
Mercredi			
Jeudi	8h30-11h30	13h30-17h	
Vendredi	8h-12h		12h30-14h
Total d'heure par mission par semaine	11h	10h30	6h
Total semaine	27h30		

Secteur de Gérardmer (Aurélie)			
Jour	Animation	Accueil téléphonique et physique	Administratif
Lundi	8h30-11h30	13h30-16h30	
Mardi	8h30-11h30		13h30-17h30
Mercredi		10h-12h 13h30-17h30	
Jeudi	8h30-11h30		13h30-17h30
Vendredi	8h30-11h30	13h30-16h30	
Total d'heure par mission par semaine	12h	12h	8
Total semaine	32h		

Secteur Le Syndicat (Laëtitia)			
Jour	Animation	Accueil téléphonique et physique	Administratif
Lundi			
Mardi	8h45-12h15	13h-17h	
Mercredi			
Jeudi		13h-17h	8h45-12h15
Vendredi	8h45-12h15	13h17h	
Total d'heure par mission par semaine	7h	12h	3h30
Total semaine	22h30		

Répartition des différentes activités professionnelles en heures (par semaine)

ACTIVITES	Nombre d'heures	Soit en %
Accueil physique	38h	38%
Accueil téléphonique		
Temps collectifs et animations	30h	31%
Travail administratif	23h	24%
Partenariat		
Autre(s) – Préciser : Réunion AM, Réseau...	7h	7%

3.2 Les moyens alloués

Voir méthodologie page 21

Les moyens humains

➤ **Animateur(s) du Ram (compléter une colonne par animateur)**

Nom-prénom	Aurélie WALLOIS	LAETITIA PIERRAT	NATACHA GERARDIN
Date d'embauche	15/10/2018	01/11/2011	01/09/2012
Formation initiale (diplômes)	Infirmière puéricultrice	EJE	-BEATEP action sociale et développement local rural et urbain DEAMP
Existence d'une fiche de poste (si oui la joindre)	oui	oui	oui
Expérience professionnelle antérieure	Directrice maison Françoise DOLTO St Dié	Directrice de crèche	Animatrice socioculturel (MJC et centre social), responsable de MJC auxiliaire de vie scolaire
Statut ou convention collective (base de référence pour le calcul de l'Etp)	Détachée fonction publique hospitalière	Titulaire	Titulaire
Durée de travail hebdomadaire (en heures et Etp) ¹	35h (1 ETP)	24h30 (0.7 ETP)	28h (0.8 ETP)
Formation continue envisagée	Pas pour le moment, cependant il est possible de suivre des conférences ou formations courtes durant l'année.		

¹La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

Si une augmentation du temps de travail de l'animateur ou nouvelle embauche sont envisagées sur la période du projet, précisez la date prévisionnelle (mois et année) et le nombre d'Etp :

➤ **Autres personnels affectés au fonctionnement du Ram (à compléter pour chaque agent)**

- Fonction : Comptable
- Temps de travail hebdomadaire affecté au Ram (en heures et Etp) : 1h par mois
- Employeur (si mise à disposition gratuite, précisez) : Communauté de Communes des Hautes Vosges

PROJET

Les locaux

Voir le paragraphe relatif aux locaux du guide référentiel.

Configuration des locaux

Toutes les activités du Ram se dérouleront-elles sur un même site ? (oui/non) : non, le service est itinérant

• Local principal attribué au Ram

Le Ram disposera-t-il d'un local spécifique ? (oui/non) : chaque animatrice de RAM dispose d'un bureau administratif sur l'un des pôles de la Communauté de Communes des Hautes Vosges

Sera-il intégré à un autre équipement ? (oui/non) : non

Si oui, préciser :

S'agira-t-il d'un local mutualisé (partagé) ? (oui/non) : oui

Si oui, avec qui et comment ? *Avec les autres services de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.*

Existera-t-il une signalétique propre au Ram ? (oui/non) : non

Pour les permanences, le Ram disposera-t-il :

- D'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité ? (oui/non) : oui
- D'une salle d'attente ou espace spécifique permettant la disposition de chaises et d'un présentoir ? (oui/non) : non (en réflexion).

Commentaires :

.....

Pour les animations collectives, le Ram disposera-t-il :

- D'une salle réservée aux ateliers d'éveil ? (oui/non) : non
- D'une salle de réunion (en propre ou mise à disposition) ? (oui/non) : oui, salle mise à disposition
- De sanitaires à proximité ou sur place ? (oui/non) : oui
- D'un espace poussettes ? (oui/non) : oui

Commentaires :

Les animations collectives se font dans des salles mises à disposition par les communes, accessibles aux poussettes.

- Les autres lieux d'intervention (le cas échéant)

Secteur Cornimont : Chaque salle a un parking à proximité et facile d'accès avec des poussettes

COMMUNE	Adresse du lieu d'intervention	Lieu de permanences RDV (Cocher)	Lieu d'animations Collectives (Cocher)	Descriptif des aménagements extérieurs des locaux (<i>espace poussettes, parking, jardin, cour, etc.</i>)
La Bresse	Maison de la Bresse	X	X	
Ventron	Bibliothèque		X	
Ventron	Salle des associations	X		
Cornimont	ECSP		X	
Saulxures sur moselotte	Garderie périscolaire		X	
Saulxures sur Moselotte	RSP	X		
Thiéfosse	Salle des fêtes		X	
Thiéfosse	Salle des associations	x		

Secteur Gérardmer : 4 communes régulières : Gérardmer, Xonrupt-Longemer, Granges-Aumontzey, et Le Tholy. Sur les autres communes, un bureau est mis à disposition pour accueillir sur rendez-vous et une salle pouvant servir aux animations, si besoin.

COMMUNE	Adresse du lieu d'intervention	Lieu de permanences RDV (Cocher)	Lieu d'animations Collectives (Cocher)	Descriptif des aménagements extérieurs des locaux (espace poussettes, parking, jardin, cour, etc).
Gérardmer	CCAS	X		
Gérardmer	Maison de la Famille (Salle de motricité)		X	
Gérardmer	Ludothèque		X	
Gérardmer	Médiathèque Secteur Jeunesse		X	
Gérardmer	Mille-Club		X	
Xonrupt-Longemer	Garderie Périscolaire		X	
Granges-Aumontzey	Garderie Périscolaire		X	
Granges-Aumontzey	Bureau en mairie	X		

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Le Tholy	Bureau en mairie	X		
Le Tholy	Ancienne Ecole		X	

Secteur Le Syndicat :

COMMUNE	Adresse du lieu d'intervention	Lieu de permanences RDV (Cocher)	Lieu d'animations Collectives (Cocher)	Descriptif des aménagements extérieurs des locaux (espace poussettes, parking, jardin, cour, etc).
Gerbamont	Salle communale		X	
Vagney	Salle Mariabel		X	
Le Syndicat	Bureau ou salle de réunion	X		

Le matériel à disposition du Ram :

Matériel	Oui/Non
Téléphone fixe	Oui
Téléphone portable	Oui
Répondeur	Oui
Photocopieur	Oui
Ordinateur (préciser fixe ou portable)	Oui (portable)
Imprimante	Oui
Logiciel de gestion (si oui, lequel)	Non
Accès Internet	Oui
Adresse électronique Ram (courriel)	Oui
Matériel pédagogique et d'animation (jeux, etc)	Oui
Documentation spécifique : revues, livres	Oui
Véhicule	Oui

Décrire les évolutions prévues en termes d'acquisition de matériel et indiquer les échéances prévisionnelles :

Le RAM étudie actuellement l'utilité d'investir dans un logiciel de gestion du service, pour notamment faciliter les bilans en fin d'année.

Le matériel à destination des enfants est régulièrement renouvelé, en fonction de l'usure de ce dernier.

3.3 Les outils

Les sites Internet dédiés : des outils au service du Ram

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « mon-enfant.fr » ? le service RAM est référencé sur le site monenfant.fr.

Les animatrices incitent les professionnels de la petite enfance à apparaître et à renseigner leurs disponibilités sur ce site.

Les animatrices orientent également les familles sur ce site.

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « Caf.fr » ?

Les animatrices orientent les familles sur ce site

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet «net particulier.fr » ?

Les animatrices prévoient de distribuer des plaquettes aux familles concernées.

La communication autour du projet de fonctionnement

Voir méthodologie page 22

Le plan de communication du Ram est formalisé dans le tableau ci après :

Cible	Actions réalisées	Outil/Support	Résultats
Parents/AM	Envoi des plannings d'animations tous les 2 mois, et des invitations à des manifestations spécifiques (Conférence, réunions, formations)	Courrier, planning, affiches, flyers,	
Parents/AM	Informers sur le service	Dépliant créé par la CCHV/ site internet	

Les moyens financiers

Cf budget prévisionnel 2019 ci-joint.